

Profession de foi d'Alain Michel Ceretti, association Le LIEN, dans le cadre de sa candidature à la présidence de *France Assos Santé*



Mes chers amis,

Depuis vingt ans je m'implique, je m'investis, je m'engage sur les sujets de santé et ma capacité d'indignation est toujours intacte. Comment en effet ne pas s'indigner de ces maladies évitables comme le saturnisme, lié à un environnement insalubre et toxique ? Comment ne pas s'indigner de la prise en charge encore trop souvent inhumaine de la fin de vie, malgré deux lois récentes ? Enfin, et nous l'avons tous vécu au sein de notre collègue et toujours à nos dépend, comment ne pas s'indigner des scandales sanitaires à répétition qui, dans l'indifférence générale ou sous les feux des médias, tuent et brisent des vies chaque jour ? Je songe aux accidents médicaux notamment médicamenteux, et aux infections nosocomiales qui provoquent plus de 30 000 décès par an en France.

En 1997, après l'affaire de la Clinique du Sport à Paris, nous avons créé l'association Le LIEN (Lutte Information Études des Infections Nosocomiales) avec mon épouse Béatrice qui faisait partie des victimes. Cette affaire très médiatisée a constitué le premier scandale sanitaire d'infections nosocomiales mettant en cause médecins et pouvoirs publics. Boosté par des médias qui ont pris fait et cause pour notre combat, le LIEN s'est déployé rapidement sur tout le territoire et a élargi son expertise et son action à l'ensemble de la iatrogénie.

Durant ces vingt années, Le LIEN va obtenir de nombreuses victoires : obligation juridique de résultat en matière de stérilisation des instruments chirurgicaux, notion de « responsabilité sans faute » pour les infections nosocomiales, tableaux de bord hospitaliers de ces infections et, plus récemment, création de centres de référence pour la prise en charge des infections osseuses les plus graves. Et si je ne suis plus Président du LIEN depuis 2006, j'en suis toujours administrateur et membre du bureau.

Dès le début des années 2000, j'ai décidé de m'impliquer sur les sujets de santé de façon plus globale, car l'affaire de la clinique du sport et le scandale des infections nosocomiales m'ont appris deux éléments essentiels. Pour changer les choses, il faut toucher les Politiques. Pour toucher les Politiques, il faut rencontrer le public et lui faire partager nos combats et nos indignations ; et le meilleur outil pour toucher le public, ce sont les médias, indissociables aujourd'hui des réseaux sociaux.

La deuxième chose que j'ai apprise, c'est qu'il faut agir de l'intérieur. Et, donc, faire passer ses idées et ses convictions en œuvrant au sein du pouvoir et de l'administration, leur faire changer de regard sur nos actions qui, malgré un discours convenu, suscitent encore aujourd'hui de nombreuses résistances. C'est pourquoi j'ai proposé en 2006 au ministre de la Santé Xavier Bertrand de créer un dispositif de médiation en santé auprès de la Haute Autorité de Santé. C'est aussi pour cela que j'ai rejoint en 2009 Jean-Paul Delevoye, alors Médiateur de la République, pour créer son pôle Santé. Depuis, le Défenseur des Droits a succédé au Médiateur de la République, et avec toute mon équipe nous traitons chaque année plus de 3000 réclamations. Puis, en 2011, j'ai coprésidé avec Edouard

Couty les assises du Médicament après le scandale du Médiateur. Et enfin c'est pour cela qu'en 2016, j'ai accepté de siéger au conseil d'administration de l'ANSM en tant que représentant des usagers.

Durant toutes ces années, j'ai beaucoup appris - notamment sur l'organisation, le pilotage et l'économie de notre système de santé. J'en connais la plupart des responsables et je mesure l'inertie, les blocages et les corporatismes de ce système. J'ai compris également que la nécessité d'une représentation *politique* des usagers et des cotisants que nous sommes tou(te)s s'imposera un jour comme une évidence.

France Assos Santé doit s'imposer comme un contre-pouvoir uni, reconnu et respecté. Pour construire ce contre-pouvoir nous avons besoin de collégialité, d'efficacité et de visibilité.

Si vous décidez de me choisir comme président, soyez certains que je serai un ambassadeur efficace de vos, de nos préoccupations. J'en ai l'envie, j'en ai la force et l'énergie. Mes compétences dans ce domaine sont connues et reconnues tant des responsables politiques que des médias. C'est ensemble, rassemblés autour d'un projet commun, que nous serons assez forts pour impacter les politiques publiques en santé et améliorer le sort de nos concitoyens les plus fragilisés.

Prises individuellement, nos associations agréées sont souvent bien identifiées du public. En revanche, en 15 ans le mouvement inter-associatif, lui, n'a pas réussi à s'imposer en tant que force collective. Ce manque de notoriété a affaibli notre portée politique et nous a rendus collectivement invisibles. France Assos Santé est une chance et elle devra rapidement relever ce défi. Pour ce faire, nos représentants d'usagers doivent être eux-mêmes mieux formés pour peser plus fort dans les instances dans lesquelles ils siègent. Il faut en finir avec ces représentations d'usagers en trompe l'œil qui servent d'alibi aux administrations.

La Loi confère à notre Union un certain nombre de missions (formation et coordination des acteurs, accompagnement des actions judiciaires collectives...) mais elle nous fait aussi force de propositions de réforme. Si vous m'accordez votre confiance, et me choisissez comme président, je ferai entendre notre voix sur tous les sujets de santé qui interpellent et préoccupent nos concitoyens y compris ceux sur lesquels personne n'a envie de nous entendre... Je songe au prix exorbitants de certains nouveaux médicaments qui mettent à mal l'équilibre financier de notre système de santé, les rendant inaccessibles aux malades. Je songe aussi aux contrats des complémentaires santé et à leurs augmentations chroniques. Je relayerai les inquiétudes des Français qui veulent maintenir l'égalité d'accès aux soins pour tous, c'est-à-dire l'égalité territoriale et un accès aux soins indépendant du niveau de revenu. Car, définitivement, l'inégalité en santé est l'inégalité sociale la moins acceptable pour nos compatriotes.

France Assos Santé doit s'imposer comme un contre-pouvoir structuré, uni et respecté.

Les questions de santé sont trop importantes pour les laisser entre les seules mains des professionnels de santé et des responsables administratifs. Une fois élu, je serai l'accélérateur du temps de nos combats